



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE HOUDAN

ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE
YVELINES

Téléphone : 01.30.46.81.30

Télécopie : 01.30.88.10.01

Ordre du jour du Conseil Municipal

Lundi 27 juillet 2020 à 20 h 30

Salle des Fêtes – rue des Jeux de Billes

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, cette séance se déroulera avec un public en nombre réduit (6 personnes maximum disposées dans le hall de la salle) et dans un lieu autre que la Salle de Conseil Municipal, le port du masque y est obligatoire.

ORDRE DU JOUR

Présentation des décisions du Maire

Approbation du compte rendu du 30 juin 2020.

1 - FINANCES

- Création et adoption du dispositif communal d'aide à l'immobilier d'entreprise à destination des commerces, bars/restaurants, hôtels, et artisans de la Ville.
- Modalités de mise en œuvre du dispositif communal d'aide à l'immobilier d'entreprise à destination des commerces, bars/restaurants, hôtels et artisans de la ville : frais de dossier.
- Décision modificative budgétaire n° 1 au Budget Primitif 2020 de la Ville pour la mise en place du dispositif d'aide exceptionnelle pour les commerçants.

INFORMATIONS

**Le Maire,
Jean-Marie TETART**

Hôtel de Ville – 69 Grande Rue – 78550 HOUDAN

Horaires ouverture mairie au public : lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h-12h/ 15h-17h30, mardi : 14h-20h

Permanence exclusivement Etat Civil : samedi 9h-12h